

## CEREMONIE DES VŒUX 2020

Mercredi 8 janvier 2020

Avant de donner quelques perspectives de cette année 2020, il est important de revenir sur les événements majeurs 2019 ayant marqué le CHLC.

La pédopsychiatrie a été pleinement concernée via la création en avril 2019 d'une équipe mobile dite [Mobilados](#), suivie d'[Adosoins](#) (HDJ) en septembre et bientôt d'Adolits (5 lits). Sur ce projet comme sur d'autres, je tiens à souligner le dynamisme de nos équipes médicales, paramédicales mais aussi administratives et techniques. Cette réalisation majeure pour le CHLC mais surtout pour la Côte-d'Or en terme de réponses aux besoins sanitaires d'adolescents en souffrance psychique s'est faite en concertation avec de nombreux acteurs : [CHU](#), [Conseil départemental](#) dont [ASE](#) et, comme souligné, un soutien sans faille de l'[ARS](#).

Du côté des adultes, c'est la [POP](#) (fusion de l'UMAHCO et de l'UMRAHC) qui a été initiée dès le début d'année. Sa concrétisation depuis mi-décembre 2019 s'est faite avec d'autres dispositifs très complémentaires. La [POP](#), principale porte d'entrée des admissions au CHLC, comporte grâce à la retenue par le Ministère de la proposition (article 51 de 2016 sur l'innovation) un [ESPID](#) mais aussi un dispositif de prévention du suicide dit [Vigilans](#).

Ces 2 dispositifs novateurs et financés à moyens nouveaux (quasi 300 000 € pour l'[ESPID](#) et 125 000 € pour [Vigilans](#)) sont très complémentaires des évolutions nécessaires du CHLC : disposer d'une palette large de réponses aux besoins sanitaires en diversifiant notre réponse en terme de soins y compris en faisant le lien avec nos structures extra-hospitalières (CMP). L'[ESPID](#), si elle fait ses preuves en 2020 doublera son enveloppe financière et ses effectifs. L'enjeu est de taille et propose une meilleure réponse en terme de réactivité du suivi du patient admis au CHLC.

Ces 2 nouveaux services ([Intermède](#) et [POP](#)) permettent d'envisager une nouvelle dynamique où les fermetures de lits, la baisse de moyens font place à de nouveaux projets avec les financements nécessaires à leur développement.

Pour 2020, il est envisagé un EPRD certes excédentaire sur le budget principal (+385000 €), mais à mettre en parallèle avec le fort déficit (- 1 million d'€) des budgets annexes. Au-delà du nouveau modèle de tarification en psychiatrie à étudier avec une application prévue au 1er janvier 2021, ce sont les budgets annexes qui sont à revoir dans leur équilibre financier, dotation en personnel. L'idée étant que le CHLC puisse avoir a minima la moyenne des dotations octroyées à d'autres structures similaires ayant les mêmes missions. C'est cette demande qui a été prise en compte (soit 72000 €/place) lors des négociations sur les prix de journée de la future MAS de 60 places dont l'ouverture est prévue courant 2022. Cette structure, au même titre que le [FAM](#), l'[EHPAD](#), l'[USLD](#), le [SAMSAH](#), le [CSAPA](#)... participe de façon plus pertinente sur la santé mentale à la constitution de filière indispensable pour tout établissement sanitaire à vocation psychiatrique en termes de parcours de soins, de vie confirmant les liens sanitaires et médico-sociaux.

C'est également à ce titre que le [PTSM](#) a été signé le 11 octobre 2019 par de nombreuses structures sanitaires, médico-sociales impliquant aussi les usagers. Notre [PTSM](#) constitue désormais une véritable « feuille de route » dont de nombreux thèmes seront repris dans le prochain Projet d'Établissement. Ce dernier a commencé à se structurer en 2019 via un Comité de pilotage et la préparation de la CME de la constitution de nouveaux pôles de services intra, extra, réhabilitation, pédopsychiatrie, somatique et filière gériatrique. La création de ces pôles en juillet prochain devrait permettre de poursuivre la transversalité des prises en charge des patients comme initié avec la POP.

Ce futur Projet d'établissement prendra également en compte les résultats de la certification et c'est au vu des points sensibles et recommandations mais aussi des obligations de la [HAS](#) en termes de patients traceurs et parcours patient que la Direction Qualité est désormais associée à la Direction des soins. "

Le Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse, François MARTIN.